

/JB  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 86-134 du 8 Avril 1986

portant nomination d'Huissier de Justice.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-507 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU l'ordonnance N° 71-24/CP/MJL du 19 Juin 1971 portant Statut des Huissiers de Justice ;
- SUR proposition du Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National, entendu en sa séance du 26 Mars 1986,

D E C R E T E :

Article 1er..- La Camarade Marie Hortense BANKOLE épouse de SOUZA est nommée Huissier de Justice ;

Article 2..- Elle occupera la charge laissée vacante par feu Maître Ernest Théodore HAZOUME décédé le 2 Juin 1979 ;

Article 3..- L'intéressée devra, avant d'entrer en fonctions, accomplir toutes les formalités prévues par le Statut des Huissiers de Justice.

Article 4.- Le Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques est chargé de l'application du présent décret qui abroge toutes dispositions contraires et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 8 Avril 1986

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Pr Le Ministre de la Justice, Chargé  
de l'Inspection des Entreprises  
Publiques et Semi-Publiques absent,

Edouard ZODEHOUGAN

Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 SGCEN 4 TOUS MINISTERES ET CEAP 20 MJIEPSP 6  
CPC 4 PPC 4 GRANDE CHANCELLERIE 1 CHAMBRE DES NOTAIRES 4 CHAMBRE  
DES HUISSIERS 4 ORDRE DES AVOCATS 4 SPD 1 UNB- FASJEP 1 DPE-DLC-  
INSAE 6 BN-DAN 4 CCIB 2 JORPB 1 INTERESSEE 1.